



DYSPRAXIE FRANCE DYS

*Association française œuvrant en faveur des personnes dyspraxiques
avec ou sans troubles associés*

Tél : 01 84 16 08 09 • siège social : 15 rue La Bruyère 75009 Paris

Mail : dfd@dyspraxies.fr • Site : www.dyspraxies.fr

Qu'est-ce que la dyspraxie ?



La dyspraxie est un trouble neurologique (ce n'est pas une maladie) **qui affecte la planification et l'automatisation des gestes,** (ce qui provoque un handicap).

La dyspraxie fait partie des troubles DYS tels que la dysphasie (trouble du langage oral), le TDA/H (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), la dyslexie (trouble du langage

écrit), la dyscalculie (trouble du calcul), la dysorthographe (trouble de l'orthographe), la dysgraphie (trouble de l'écriture) à des degrés variables.

Ces troubles peuvent être associés chez la même personne de façon plus ou moins importante et sont de gravité variable.

La dyspraxie est un trouble durable. L'enfant progresse dans les apprentissages avec plus de difficultés et parfois plus lentement que les autres enfants de son âge.

Quels sont les différents types de dyspraxie ?



La dyspraxie constructive : Difficultés à assembler (bricolage, couture, puzzles...)

La dyspraxie visuo-spatiale (trouble dans l'organisation du geste + trouble du regard) : Difficultés pour descendre des escaliers, se repérer dans un lieu, dans un texte, sur une feuille...

La dyspraxie idéatoire : Difficultés d'utilisation et de manipulation d'objets et d'outils.

La dyspraxie idéomotrice : Difficultés à mimer, imiter des gestes.

La dyspraxie de l'habillement : Difficultés à s'habiller à l'endroit, boutonner, lacer...

La dyspraxie oro-faciale : Difficultés pour siffler, souffler les bougies, déglutir...

Il est fréquent de cumuler plusieurs dyspraxies. Il est nécessaire de faire pratiquer des bilans précis afin de poser un diagnostic fiable avant d'entreprendre des rééducations appropriées.

**Un homme n'est jamais si grand
que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant.**

(Pythagore)



Qui sommes-nous ?



Nous sommes pour la majorité d'entre nous des parents ou grands-parents d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes dyspraxiques.

Notre association,

DYSPRAXIE FRANCE DYS (DFD)

a été créée en 2011 par des dizaines d'ex-délégués de l'association DMF.

Très investis depuis de longues années, nous avons pour ambition de poursuivre, au travers de DFD, les actions locales au plus proche des personnes dyspraxiques et de leur famille, tout en continuant de défendre en national leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Quels sont les objectifs de notre association ?



**Parrainage
de Renan
Luce**

Photo : Rod Maurice

Reconnaissance de la dyspraxie en particulier et des dys en général: Sensibiliser les professionnels de l'éducation et de la santé, ainsi que les institutions locales et nationales. Accompagner, orienter et soutenir les familles vers les parcours les mieux appropriés. Prendre une part particulièrement active à l'action politique menée par la Fédération Française des Dys au plus haut niveau (obtenir et mettre en place un Plan Interministériel en faveur des Dys).

Emploi : Maintenir et renforcer nos actions car de nombreux jeunes n'ont pas accès à l'emploi du fait d'une méconnaissance par les employeurs des troubles et des adaptations à envisager.

Juridique : Se doter d'un service professionnel pouvant conseiller les familles dans les contentieux avec les différents organismes traitant du handicap, pour lutter contre les discriminations.

Recherche : Alimenter les travaux de recherches sur les Dys grâce aux remontées d'information de la part des familles.

Formation : Intervenir dans les établissements scolaires auprès des enseignants afin de les sensibiliser à la dyspraxie. Obtenir un agrément formation auprès de l'Education Nationale.

Ressources : Proposer un label à des éditeurs pour des publications répondant à nos besoins.

Europe/international : Contribuer à la mise en place d'une fédération internationale.



DFD • Tél : 01 84 16 08 09 • Mail : dfd@dyspraxies.fr • Site : www.dyspraxies.fr